

Devenir partenaire de l'Oppio

En tant qu'outil s'adressant aux professionnels de l'orientation tout au long de la vie, l'Oppio est attaché à l'établissement de relations de travail avec eux.

Cette coopération peut prendre différentes formes.

L'Oppio comporte un [centre de ressources](#) bien connu des spécialistes. Y sont regroupés de nombreux outils d'évaluation et de méthodes d'accompagnement en orientation. Il est régulièrement consulté en tant que structure de conseil.

L'Oppio peut être sollicité pour la réalisation d'actions de natures variées (voir à titre d'exemple la page [Etudes en cours](#)) : évaluation de dispositifs et de politiques, recherche appliquée dans le domaine de l'orientation, développement de prestations nouvelles, accompagnement de publics accédant difficilement aux autres structures de conseil... Cependant, les demandes qui lui sont adressées doivent comporter une composante novatrice, l'Oppio n'ayant pas vocation à de pures prestations de service.

De manière complémentaire, l'Oppio sollicite ses partenaires. Par exemple, durant chaque année universitaire, l'Oppio propose aux Centres d'Information et d'Orientation un certain nombre de thèmes d'études. Leur travail quotidien en fait des partenaires privilégiés pour l'accès à un public d'élèves et d'étudiants. Leurs compétences spécifiques sont un appui déterminant dans la mise en œuvre de ces recherches et l'exploitation des matériaux recueillis. L'Oppio peut collaborer avec d'autres structures, tels des centres de bilan et des entreprises du secteur privé.

L'Oppio organise régulièrement des journées d'études, durant lesquelles il présente ses réalisations récentes. C'est l'occasion d'un développement de son réseau de partenaires et d'un dialogue avec celui-ci, permettant de dégager des axes de travail prioritaires à investir.

Les modalités de collaboration entre l'Oppio et d'autres professionnels de l'orientation peuvent prendre des formes diverses, de la prise en compte d'une demande d'étude sur un point donné, à l'association pleine et entière, avec conventionnement, à la réalisation de cette étude.

Contact

Katia Terriot
katia.terriot@lecnam.net

<https://oppio.cnam.fr/devenir-partenaire/devenir-partenaire-de-l-oppio-491449.kjsp?RH=1332860350942>